



Tarif : Ecole Musique SAISON 2025-2026

ARENE
167 Route de Lyon
01510 VIRIEU LE GRAND
09.67.08.28.84
musicarene@orange.fr
arene-virieu-le-grand.e-monsite.com
facebook.com/harmonie.larene

ORCHESTRES/ENSEMBLES		
HARMONIE ARENE / BANDA	30 €	(Gratuit pour les élèves de l'école de musique)
ENSEMBLE INSTRUMENTAL (Si disponible)	50 €	(Gratuit pour les élèves de l'école de musique)
POUR LES PLUS JEUNES		
EVEIL	120 €	(En une fois ou 3 x 40 €)
EVEIL DECOUVERTE ⁽¹⁾	180 €	(En une fois ou 3 x 60 €)
COURS	TARIF « avec Orchestre »	TARIF « sans Orchestre » ^(3,4,5,6)
FORMATION MUSICALE 1 h	270 € (En une fois ou 3 x 90 €) + 1 chèque de caution 150 €	420 € (En une fois ou 3 x 140 €)
FORMATION MUSICALE ⁽²⁾ 1 h + 1/2 h instrument	450 € (En une fois ou 3 x 150 €) + 1 chèque de caution 150 €	600 € (En une fois ou 3 x 200 €)
FORMATION MUSICALE ⁽²⁾ 1 h + 3/4 h instrument	570 € (En une fois ou 3 x 190 €) + 1 chèque de caution 150 €	720 € (En une fois ou 3 x 240 €)
ATELIER 1/2 h INSTRUMENT	390 € (En une fois ou 3 x 130 €) + 1 chèque de caution 150 €	540 € (En une fois ou 3 x 180 €)
ATELIER 3/4 h INSTRUMENT	480 € (En une fois ou 3 x 160 €) + 1 chèque de caution 150 €	630 € (En une fois ou 3 x 210 €)

INFORMATIONS :

1. Eveil Découverte : permet à l'élève, à partir du deuxième trimestre, de prendre 8 cours (30 minutes) avec un professeur pour découvrir 2 instruments (les instruments devront être choisi pour les vacances de Toussaint).
2. La formation musicale est obligatoire pour tous les élèves non majeurs jusqu'en fin de 1^{er} cycle.
3. Le tarif avec Orchestre est accordé aux élèves qui participent soit au « Petit Orchestre » soit au « Grand Orchestre » et ainsi activement à la vie de notre association.
4. Le tarif « avec Orchestre » est accordé automatiquement à tous les débutants en première année d'instrument.
5. Pour les élèves souhaitant passer les diplômes complets de la Fédération Musicale, l'Orchestre (pratique collective) fait partie intégrante des cours. Cette pratique est validée par le responsable de l'orchestre.
6. Pour les élèves bénéficiant du tarif « avec orchestre », un chèque de caution de 150€ est demandé en début d'année. Au-delà de 4 absences injustifiées durant l'année, le tarif « avec orchestre » est annulé et est remplacé par le tarif « sans orchestre », la caution sera alors encaissée. Dans le cas contraire le chèque sera restitué.
7. Règlement par chèques bancaires, virements, liquide, bons CAF ou chèques ANCV.
8. Les cours pourront être suspendus pour tout retard de paiement après le 1^{er} octobre 2025.